

**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
SMIRT**

COMITE SYNDICAL DU 21 JUIN 2012

De 10h à 11h30



Etaient présents :

M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Dominique PLANCKE, Mme Martine FILLEUL, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Michel LO GIACO, M. Michel GUILBERT.

Etaient excusés :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Francis DECOURRIERE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Frédéric CUVILLIER, M. Yves COUPE.

Pouvoirs :

Monsieur Daniel PERCHERON à Monsieur Daniel DELCROIX
Monsieur Rémi PAUVROS à Monsieur François VERDONCK
Monsieur Jean-Claude DEBUS à Madame Marie-Sophie LESNE
Monsieur Francis DECOURRIERE à Monsieur Eric RENAUD
Monsieur Bertrand RINGOT à Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE
Monsieur Frédéric CUVILLIER à Monsieur Alain WACHEUX
Monsieur Yves COUPE à Madame Françoise PROUVOST

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

La séance est présidée par Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON étant excusé.

Monsieur Alain WACHEUX, après avoir présenté les éléments du Compte Administratif 2011, qui présente un excédent en fonctionnement de + 692 610,62 € et un déficit de - 770,00 € en investissement, auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement 2010 reporté en 2011 en fonctionnement d'un montant de 353 939,06 €, conclut qu'en cumulé l'excédent correspond à + 1 046 549,68 € en fonctionnement et à - 770,00 € en investissement.

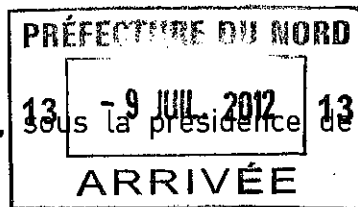
IL propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 31 000 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement et des dépenses d'investissements prévues,
- 1 015 549,68 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté au budget ».

Monsieur Alain WACHEUX soumet au vote cette proposition.

Les affectations proposées pour l'excédent du compte administratif 2011 font l'objet d'un vote favorable unanime des membres du Comité.

DELIBERATION N°2012-06



Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 21 juin 2012, sous la présidence de Monsieur Alain WACHEUX, Premier Vice-Président du SMIRT,

Vu le budget primitif 2011 voté le 18 Mars 2011,

Vu la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2011 votée le 18 Novembre 2011,

Vu le vote favorable unanime des délégués pour l'affectation de l'excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2011,

CONSIDERANT

Que le compte administratif 2011 est conforme au compte de gestion 2011,

Que le compte administratif 2011 a été adopté,

Que le compte administratif 2011 présente les caractéristiques suivantes :

Résultat de l'exercice 2011 Titres : 795 300 ,00 € Mandats : 103 459, 38 €	Excédent : Fonctionnement : + 692 610,62 € Déficit : Investissement : - 770,00 €
Excédent de fonctionnement reporté en 2011 : 353 939,06 €	
Résultat cumulé Investissement : - 770,00 € Fonctionnement : 1 046 549,68 €	

DECIDE

D'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- **31 000 €, au compte 1068** « excédent de fonctionnement capitalisé », pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement et des dépenses d'investissement prévues,

- **1 015 549,68 €, au compte 002**, « report à nouveau », « excédent de fonctionnement reporté » au budget.

Le Président du SMIRT


Daniel PERCHERON